



SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Licence professionnelle Tourisme et loisirs sportifs



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
UFR Sciences
et Techniques
des Activités
Physiques et
Sportives



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

La Licence Professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs (TLS) de l'UFR STAPS Dijon-Le Creusot permet aux étudiants d'acquérir des compétences managériales dans la gestion du tourisme et des loisirs sportifs pour assurer des fonctions d'agent de développement dans des institutions publiques ou privées.

Cette licence peut être acquise en formation initiale ou en alternance.

Formation avec accès santé : Non

Objectifs

L'objectif de la Licence Professionnelle TLS est de former des professionnels pouvant s'insérer dans le milieu socio-économique à Bac +3 en formant des agents de développement (concepteurs, animateurs, développeurs de services sportifs touristiques et de loisirs) au sein de collectivités locales et territoriales, de structures associatives et d'entreprises privées. Au regard de la spécificité géographique de la Bourgogne, cette Licence Professionnelle TLS est plus particulièrement axée sur les activités offertes dans les espaces naturels et ruraux. La notion de développement durable occupe une place prépondérante dans cette formation et invite les étudiants

à adopter une posture durable dans leurs réflexions et conceptions de projets.

La Licence Professionnelle TLS forme des étudiants capables de participer au développement et au management opérationnel de structures et organisations œuvrant dans le domaine des loisirs sportifs (positionnement stratégique, gestion d'une organisation, marketing, distribution et communication). La dimension universitaire de cette formation permet aux étudiants d'acquérir également des compétences spécifiques en analyse de marché (notamment avec la mise en pratique de compétences en méthodes de recherche quantitative et qualitative) notamment dans les espaces naturels et ruraux et les activités de pleine nature.

Les étudiants développent des compétences leur permettant de contribuer au fonctionnement des institutions et des structures, à la construction d'un plan de rentabilité, d'un plan de financement et d'un budget, au développement de la communication et du marketing grâce à des outils d'analyse (enquêtes, questionnaires) et d'intervention (management de projet), appliqués à ces milieux et activités. Différents projets au cours de l'année permettent de s'assurer de la mise en situation professionnelle des matières enseignées. Tous les étudiants participent à un challenge avec le Parc Naturel Régional du Morvan et le Lycée de Château-Chinon (par convention) pour être force de proposition sur de nouvelles offres en matière de tourisme et loisirs sportifs. Les étudiants non-alternants réalisent également un projet d'analyse de marché autour d'une problématique de développement local.



Ces compétences sont développées en réponse à la fiche nationales RCNP 35939 : Tourisme et Loisirs Sportifs.

Les étudiants pourront également acquérir des compétences sur Creative Cloud d'Adobe (Illustrator, etc.) et le montage vidéo, compétences qu'ils doivent mettre en pratique dans les différents projets et dossiers à rendre pour au moins la moitié des matières enseignées.

Capacité d'accueil globale : 30 étudiants

Compétences acquises

Les compétences acquises s'articulent autour de quatre blocs de compétences liés aux 13 compétences transversales et trois blocs de compétences spécifiques (analyse de marché dans le domaine du tourisme et des loisirs Sportifs, conception de produits ou services dans le secteur du tourisme et/ou des loisirs sportifs, et promotion de produit, service ou activité dans le domaine du tourisme sportif) de la Fiche RCNP 35939.

Bloc 1 - Analyser et diagnostiquer les différents secteurs et publics du TLS

Bloc 2 - Participer à la gestion des organisations du TLS en mobilisant et en combinant des savoirs et des outils spécialisés

Bloc 3 - Participer à la conception et au développement de projets spécifiques TLS dans un contexte de transition écologique

Bloc 4 - Agir en responsabilité au sein d'un contexte professionnel dans des organisations de TLS et valoriser leur développement

Organisation

Contrôle des connaissances

La règle du "tout compense tout" s'applique à la licence Professionnelle avec des conditions particulières :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois :

- ***une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20***
- ***la moyenne des deux éléments "projet tutoré" et "stage" égale ou supérieure à 10/20***

ASSIDUITÉ:

trois absences injustifiées ou non autorisées aux TP et TD par enseignement, entraînent l'interdiction de passer le ou les examens relatifs à celles-ci, sur l'ensemble des sessions.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Comme le stipule le référentiel commun des études (RCE), les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau, les sportifs professionnels, les étudiants intégrés au pôle d'excellence des Pratiques Sportives (PePS) de l'Université de Bourgogne, les étudiants salariés, les étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants justifiant du statut national d'étudiant-entrepreneur, les étudiants en période de césure et les étudiants inscrits au titre de la formation continue peuvent bénéficier, dans le cadre de la réglementation en vigueur, d'aménagements spécifiques de leur scolarité et des modalités de contrôle des connaissances.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Rythme d'alternance :



La Licence Professionnelle TLS est ouverte aussi aux candidats pouvant bénéficier d'un contrat de professionnalisation et ou d'apprentissage. Elle s'effectue alors en alternance (15 jours en faculté et 15 jours en entreprise de la rentrée à mi-février avec les vacances scolaires en entreprise, puis à temps plein dans l'entreprise jusqu'à la fin août).

Modalités d'alternance :

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 16 semaines minimum

Stage à l'étranger : Possible

Stages et projets tutorés :

La recherche de la structure d'accueil est une démarche personnelle de l'étudiant. Le responsable de la formation valide le choix de la structure et celui du thème, de la problématique du stage et des missions confiées à l'étudiant.

Le suivi du stage est assuré conjointement par un enseignant ou un enseignant-chercheur (tuteur universitaire) de la formation, et un professionnel (tuteur professionnel) qui accueille et sert de référent à l'étudiant dans la structure de stage.

Le stage sera évalué à partir d'un mémoire de stage contextualisé et d'une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Une attestation de stage signée et appréciée par la personne ressource accueillant le stagiaire devra figurer obligatoirement dans le mémoire.

Projet tutoré

Projet tutoré et stage pratique sont construits dans une logique d'alternance, c'est-à-dire de construction de compétences à partir de situations réelles de travail. Elle implique donc nécessairement au moins deux partenaires :

le centre de formation et l'entreprise. La définition des séquences est effectuée grâce à un travail commun entre les formateurs du centre et les tuteurs en entreprise. La fonction tutorale est bien sûr déterminante dans ces démarches. Dans l'entreprise, elle intègre l'accueil de l'apprenant dans la structure, l'accompagnement et la transmission de compétences, l'évaluation de l'apprenant. A l'université de Bourgogne, elle se définit autour de l'exploitation des situations, l'aide au repérage des compétences mises en œuvre, le lien avec les connaissances...

Les démarches conduiront donc pour chaque situation à : identifier les objectifs de formation, en centre et en entreprise ; construire ou actualiser les référentiels et les outils ; définir les procédures d'évaluation et de suivi des stagiaires ; définir les engagements de chaque partenaire (équipe pédagogique/tuteurs) et leurs modes de relation (outils de liaison, réunions...).

Précisément, la mise en place du projet tutoré s'effectue de manière continue tout au long de la formation. Il se définit relativement à des situations d'apprentissage en activités identifiées (problèmes à résoudre et à analyser). D'une durée de 60 heures, il aura pour objet de renforcer les compétences du stagiaire dans un des thèmes suivants par exemple : le marketing du tourisme et des loisirs sportifs ; les nouvelles technologies de la communication ; la création et le management de projet ; l'organisation d'évènements...

Certaines années, le sujet du projet tutoré est imposé par le responsable pédagogique en fonction des thèmes proposés par certains prestataires de services partenaires de la formation. Dans ce cas, le sujet est donné au début de la formation (septembre).

Mémoire

L'objectif du mémoire vise à avoir une réflexivité plus importante de l'expérience acquise au cours du stage et du projet tutoré. Sa réalisation permet en effet, d'une part, l'utilisation de concepts permettant de situer et d'analyser les interventions du stagiaire et, d'autre part, de proposer des résolutions de problèmes. Le mémoire donnera lieu à une soutenance qui vise à cerner les relations construites par l'étudiant entre les aspects théoriques et pratiques.



Cette soutenance se fera en présence d'universitaires et de professionnels.

Admission

Conditions d'accès

En formation initiale : elle est **accessible sur dossier** aux titulaires d'un DEUG, DEUST, DUT ou BTS, relevant en particulier des domaines suivants :

- DEUG STAPS / Sciences économiques / AES / IUP métiers du transport, de l'hôtellerie, du tourisme et des loisirs / ingénierie culturelle touristique...
- DEUST animation, gestion, développement des APS / Gestion, administration, animation des structures de sports, loisirs, tourisme / Agent de développement local socio-sportif / Management des activités physiques et sportives / Métiers de la culture option tourisme culturel...
- DUT gestion des entreprises et des administrations / Techniques de commercialisation / Gestion administrative et commerciale...
- BTS tourisme, loisirs / assistant de gestion PMI – PME...

Elle est également accessible sur dossier en formation initiale aux diplômés "Jeunesse et Sport" : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 1er et 2e degré, BP JEPS, BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur et de Technicien de l'Education Populaire), DE... Cette formation peut également intéresser des étudiants sportifs inscrits sur une liste " haut niveau " ou en " reconversion " dans le domaine des activités du tourisme et des loisirs sportifs.

En formation continue : le recrutement des stagiaires proviendra essentiellement des salariés du secteur du tourisme et des loisirs sportifs justifiant d'une **expérience professionnelle de cinq ans cumulés**. Il faut alors s'adresser au secrétariat du SEFCA – Formation continue (B.P. 27877 – 21078 DIJON CEDEX), pour une demande de validation des acquis professionnels sera nécessaire.

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme:

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA 03.80.39.51.80)

Critères généraux d'examen des vœux / candidatures

L'admission en Licence Professionnelle TLS est ouverte via e-candidat aux étudiants ayant validé une L2 en STAPS ou dans d'autres filières universitaires, les étudiants ayant validé un BTS ou un DUT en relation avec le tourisme et/ou les loisirs sportifs peuvent également postuler. L'admission se fait via l'étude d'un dossier de candidature qui présentera les notes obtenues par l'étudiant lors de ses précédentes années d'étude, un CV, une lettre de motivation détaillant le projet professionnel de l'étudiant, et une proposition d'alternance (si c'est le choix d'orientation de l'étudiant) ou de stage. Des entretiens éventuels peuvent être menés avec les candidats au cas par cas.

Et après

Débouchés professionnels

La formation permet aux étudiants de postuler sur des emplois variés dans le domaine du tourisme et des loisirs sportifs à un niveau d'agent de développement minimum. Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- directeur de société (auto-entrepreneur).
- directeur et/ou sous-directeur d'un Office de Tourisme, d'un village-vacances, d'un golf, d'une structure de prestation de service de loisirs actifs.
- chef de projet de développement local.



- développeur de projet dans un Pays, Communauté de Communes...
- agent de développement dans les collectivités locales, Pays, Office de Tourisme, Parc Naturel Régional, et/ou National...
- animateur de territoire dans un pays, Parc Naturel, etc.
- chargé de mission de développement local.

Codes des fiches ROME les plus proches : 23211, K1802 : développement local

Fiche RNCP 35939.

Infos pratiques

Contacts

Responsable de formation

Isabelle FROCHOT

✉ isabelle.frochot@ube.fr

Contact scolarité

✉ scolarite.staps@ube.fr

En savoir plus

Sur la formation professionnelle et l'alternance :

SEFCA

✉ <https://sefca.u-bourgogne.fr/>



Programme

Organisation

La Licence Professionnelle TLS est ouverte aux étudiants en formation initiale (l'expérience en entreprise s'effectue par le biais d'un stage de 16 semaines minimum).

Elle est également ouverte aux candidats pouvant bénéficier d'un contrat de professionnalisation et/ou d'apprentissage. Elle s'effectue alors **en alternance** : 15 jours à l'Université et 15 jours en entreprise de la rentrée à mi-février (avec les vacances scolaires en entreprise), puis à temps plein dans l'entreprise jusqu'à la fin août.

La Licence Professionnelle TLS comprend des contenus spécifiques pour un volume horaire global de **492 heures** d'enseignement encadré (CM, TD, TP), dont : **trois séminaires** (une simulation d'initiation à la gestion d'entreprise, une simulation au développement durable, une présentation des missions d'un Parc Naturel Régional du Morvan en immersion à la Maison de Parc), un projet tutoré de **60 heures**, un stage professionnel de **16 semaines** minimum en immersion (pour les non-alternants).

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs en STAPS et en gestion. Elle accueille également des professionnels qui prennent en charge des enseignements appliqués dans leur domaine d'expertise (communication, gestion clientèle, APPN...), ainsi que des journées de sensibilisation à des métiers du tourisme et loisirs sportifs. Des personnels du service audio-visuel et du service de communication de l'UFR STAPS assurent les enseignements des logiciels du Creative Cloud (Adobe) et du montage vidéo. Enfin, le challenge Morvan réalisé auprès du PNR du Morvan est co-évalué avec des personnels du PNR et du Lycée de Château-Chinon, et donne lieu à une remise des prix pour les trois meilleurs projets.

Licence professionnelle

Semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Analyser et diagnostiquer les différents secteurs et publics du TLS	Bloc de compétences						16 crédits
Analyser des publics du TLS pour segmenter et cibler une clientèle	Matière		15h	36h	60h		8 crédits
Diagnostiquer et proposer un projet de développement de TLS dans un territoire avec une perspective de développement durable	Matière		24h	33h			8 crédits
Participer à la gestion des organisations du TLS en mobilisant et combinant des savoirs et des outils spécialisés	Bloc de compétences						8 crédits
Contribuer à l'analyse stratégique d'une organisation du TLS	Matière		15h	6h			4 crédits
Contribuer à la gestion des pratiques du TLS et à la gestion de la relation clientèle	Matière		36h	24h			4 crédits
Participer à la conception et au développement de projets spécifiques TLS dans un contexte de transition écologique	Bloc de compétences						3 crédits
Contribuer au management de projet du TLS	Matière		12h	15h			3 crédits



Agir en responsabilité au sein d'un contexte professionnel dans des organisations de TLS et valoriser leur développement	Bloc de compétences						3 crédits
Communiquer en anglais dans le secteur du TLS	Matière			36h			3 crédits

Semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Participer à la gestion des organisations du TLS en mobilisant et combinant des savoirs et des outils spécialisés	Bloc de compétences						4 crédits
Contribuer à la gestion budgétaire d'une organisation du TLS	Matière		9h	24h			4 crédits
Participer à la conception et au développement de projets spécifiques TLS dans un contexte de transition écologique	Bloc de compétences						14 crédits
Contribuer à la communication d'un projet du TLS	Matière		9h	27h			4 crédits
Conception de produits ou services dans le secteur du TLS	Matière		21h	12h			5 crédits
Contribuer au développement durable d'un projet du TLS	Matière		12h	12h			5 crédits
Agir en responsabilité au sein d'un contexte professionnel dans des organisations de TLS et valoriser leur développement	Bloc de compétences						12 crédits
Agir en responsabilité au sein d'une structure de TLS	Matière			30h			8 crédits
Utiliser des outils professionnels pour valoriser ses compétences dans les organisations du TLS	Matière		9h		15h		4 crédits